



**Syndicat de l'Encadrement**  
PSA Peugeot Citroën  
Site de Mulhouse

## CSE ordinaire de février 2019

### ACTIVITE = UNE SITUATION TOUJOURS PESANTE !

Le niveau de production n'est toujours pas à la cible ! Cette situation engendre encore les mêmes conséquences : tous les samedis et les dimanches sont travaillés. La CFE-CGC est comme à son habitude intervenue en séance pour exiger des actions permettant de faire la production au nominal sans avoir systématiquement recours aux heures supplémentaires.

La Direction nous affirme mettre en place des animations afin de traiter et de prioriser certains points impactant à la fois la production et la qualité.

Même si ces heures supplémentaires mettent du beurre dans les épinards, les salariés restent fatigués et las de cette situation. Ils souhaiteraient pouvoir souffler un week-end entier avec leur famille !

Elle a également demandé un respect des règles et notamment celle de libérer un dimanche sur trois. La Direction a pris l'option de laisser libre le week-end de Pâques. Si toutefois, la Direction devait annuler une séance supplémentaire, nous demandons que le dimanche 17 mars soit priorisé.

### Flexibilité...



### MODIFICATIONS D'ACTIVITE = VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE PERTURBEES !

Il est très fréquent que le CSE soit informé de modifications d'activités le vendredi pour une annulation de samedi ou de dimanche. **La flexibilité à ses limites !** Certes les salariés touchent la prime de prévenance tardive (il faut le rappeler, grâce à notre signature du NEC), cela n'enlève rien à la perturbation engendrée !

La CFE-CGC a remonté ce point et demande une anticipation. Nous demanderons en séance une augmentation du délai de prévenance de 48h. Elle a aussi demandé d'apporter un soutien de la Direction à la ligne hiérarchique pour apporter du sens aux changements d'activité.

### L'ACCORD CONGE 2019 : UN BILAN EMISSIONS DES LETTRES DE CHOIX MITIGE !

Suite à l'intervention de la CFE-CGC, la Direction dresse le bilan chiffré des lettres de choix transmis à la hiérarchie. Selon les UR les retours varient entre 56% (MON) et 98% (MPMM-OUT). La maîtrise a jusqu'au 8 mars pour y répondre. La CFE-CGC regrette ces chiffres à la baisse pénalisant la programmation des absences pour la maîtrise.

A la Direction maintenant de transmettre à la maîtrise le nombre de congés autorisés par UEP, comme le prévoit l'accord, elle doit aussi pallier aux absences en embauchant des STAVAC et des intérimaires en prévision.

### INFO

✚ **DAEC 2019** : L'accord a été signé par la CFE-CGC et certaines organisations syndicales majoritairement.

La DIRECCTE a également donné son accord. Sa mise en œuvre sera donc effective prochainement.

Suite à notre sollicitation, la Direction confirme qu'il y aura des embauches sur le site Mulhousien cette année.

La CFE-CGC a demandé le détail par UR de ces embauches et nous les communiquera d'ici peu.

✚ **Bilan nominations** : 16 salariés ont été nommés TAM en 2018 dont 1 femme.

La CFE-CGC leur souhaite la bienvenue dans cette filière et bonne réussite dans leur fonction.

✚ **Bilan entretiens** : 98% des IC et 77% des TAM. La priorité a été donnée aux salariés bénéficiant de la PVG.

✚ **Entretien OP** : le support a évolué. La CFE-CGC demande qu'une information soit donnée aux managers.



**Vos élus & RS CFE-CGC au CSE :**

Laurent CRAVE, Laurent GAUTHERAT, Véronique NUNNINGER, Christian POILLET, Franck VANDERSOUPPEL & Denis ADAM.



L'EQUIPE QUI VOUS SOUTIENT ET DEFEND VOS DROITS !

